



CHARTRE DU CAR-À-PATTES

Année scolaire 2019/2020

Le dispositif fonctionne grâce au volontariat et à l'entraide entre familles.

Groupe scolaire :
Ligne car-à-pattes :
Famille :

Pour les enfants

- 1 Avant de sortir de la maison, je m'équipe en fonction de la météo.
- 2 Je fais attention à **respecter l'horaire établi** et je n'arrive pas en retard à mon arrêt car-à-pattes. Si le groupe n'est pas encore arrivé, j'attends à mon arrêt jusqu'à ce que l'accompagnateur m'accueille dans le groupe.
- 3 Afin de m'assurer d'être vu(e) par les autres, **je porte mon bracelet réfléchissant.**
- 4 Durant le trajet, je reste avec les copains, **j'écoute toujours les consignes de l'accompagnateur** et je lui obéis. Une fois arrivé(e) à l'école, je rentre directement dans la cour.
- 5 Pour le retour, si je suis en primaire, je rejoins l'accompagnateur du car-à-pattes dès la sortie des classes.

Pour les parents

- 1 Je m'engage à ce que mon ou mes enfant(s) soi(en)t présent(s) à l'arrêt à l'horaire de passage établi. Pour le bon fonctionnement du trajet, le groupe ne pourra pas attendre les retardataires.
- 2 En cas d'imprévu, je signale à l'accompagnateur la veille que mon enfant ne participera pas au car-à-pattes.
- 3 En tant que parent, je reste responsable de mon enfant comme lorsqu'il se rend chez un copain. **J'atteste que mon enfant est couvert par une assurance scolaire, ou par la responsabilité civile familiale**, garantissant les dommages causés ou subis par l'enfant sur le trajet domicile-école.

Bon à savoir !

La version de base de toutes les assurances scolaires englobe aujourd'hui le trajet domicile-école, qu'il soit accompli à pied ou à vélo. Elle n'est cependant pas obligatoire : la responsabilité civile de la famille suffit.

Pour les accompagnateurs

- 1 **Je m'engage à assurer l'accompagnement du groupe les jours où je me suis engagé(e).** En cas d'indisponibilité, j'en informe les autres parents par avance ou je trouve un(e) remplaçant(e).
- 2 Je prends garde à respecter les horaires de passage et le trajet de la ligne définie.
- 3 Pour être vu(e) de tous, **je porte un gilet de sécurité "car-à-pattes"**. Je vérifie que les enfants portent un bracelet réfléchissant.
- 4 Les parents qui me confient leurs enfants me font confiance : **je m'engage à accueillir les enfants avec bienveillance et à créer un climat de sécurité**, en respectant le code de la route et les règles élémentaires de sécurité.
- 5 J'accompagne les enfants jusqu'au portail pour les élèves de l'école élémentaire, et jusqu'à la classe pour les élèves de maternelle.
- 6 J'atteste avoir souscrit à une assurance responsabilité civile pour l'année en cours.

Bon à savoir !

Les gilets et les bracelets sont fournis dans le kit de sécurité par l'association Terre Buissonnière.

Date :

Signature des parents :
Suivie de la mention « Lu et approuvé »

Signature de(s) l'enfant(s) :